

93^{ème} session du Conseil exécutif de l'OIAC

Débat général

Déclaration de la France prononcée par son Excellence M. Luis VASSY,

Ambassadeur de France au Royaume des Pays-Bas,

Représentant permanent de la France auprès de l'OIAC

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Cher amis,

La France s'associe à la déclaration de l'Union européenne. Permettez-moi d'y ajouter les éléments suivants, à titre national.

Je souhaiterais tout d'abord vous saluer, Monsieur le Président, et vous remercier. Alors que vous présidez votre dernière session ordinaire du Conseil exécutif, je tiens en effet à saluer le travail que vous avez accompli dans le cadre de votre mandat.

Monsieur le Président,

En tant qu'Etats parties à la Convention d'Interdiction des Armes chimiques et en tant qu'Etats membres de l'OIAC, nous avons une responsabilité collective, celle de **soutenir** l'Organisation que nous avons créée. Il s'agit bien sûr de lui donner les moyens pour fonctionner mais aussi lui apporter notre soutien politique. La soutenir, d'abord, dans la mise en œuvre de son mandat, devenue singulièrement plus complexe du fait de l'évolution de la science, de la multiplication des acteurs impliqués, étatiques ou non, mais surtout de la réémergence observée de l'usage d'armes chimiques, pourtant interdit.

La soutenir aussi face aux attaques dont elle est devenue régulièrement l'objet ces dernières années. La soutenir face aux tentatives de déstabilisation et de désinformation dont nous avons malheureusement été les témoins ces dernières semaines.

Monsieur le Président,

Puisqu'il s'agit de la première session régulière du Conseil exécutif depuis la 24^{ème} Conférence des Etats parties, permettez-moi de revenir sur les **développements très positifs** pour l'Organisation d'Interdiction des Armes chimiques (OIAC) que nous avons pu enregistrer au cours de cette Conférence.

Lors de la dernière Conférence des Etats parties, l'OIAC a confirmé qu'elle était entrée dans une nouvelle phase de son histoire.

Premièrement, elle a su refléter les évolutions de la science et de la technologie dans les annexes de la Convention, avec **l'inclusion de nouveaux produits, désormais interdits, au Tableau 1**. Cette évolution permettra le maintien de sa crédibilité et de sa pertinence.

Deuxièmement, elle a accepté de moderniser sa planification financière en décidant de recourir à un **budget biennal**, accompagné d'une revue annuelle, ce qui renforcera la stabilité des financements et donc le pilotage stratégique de l'Organisation.

Ces développements sont très positifs et nous nous en félicitons.

Le **processus de modernisation** de l'Organisation doit se poursuivre avec l'appui des Etats membres au travers, notamment, de **l'adaptation de sa politique des ressources humaines** (*tenure policy*). Il est en effet dans notre

intérêt à tous, Etats parties, que l'Organisation maintienne ses capacités d'expertise et ses compétences techniques, qui en font l'autorité mondiale de référence incontestable dans son domaine. L'Organisation ne doit plus, comme elle l'est encore parfois aujourd'hui, être artificiellement contrainte de se séparer des compétences et de l'expertise dont elle a besoin. Des discussions ont eu lieu au cours des dernières semaines. Nous saluons le travail et les efforts des deux facilitateurs, les Ambassadeurs Puja et Gomez : nous attendons qu'ils aboutissent prochainement à des solutions concrètes.

Ce processus de modernisation passera également par la **réforme des règles de procédure du Comité consultatif administratif et financier (ABAF)**. Nous soutenons les efforts engagés sur ce sujet afin d'assurer davantage de transparence.

Monsieur le Président,

Le **dossier chimique syrien** est toujours à l'ordre du jour de ce Conseil, comme depuis ces 6 dernières années. En dépit du travail remarquable du Directeur général et de ses équipes, de nombreuses questions demeurent malheureusement toujours en suspens.

La France n'a pas manqué de traduire récemment sa confiance et son soutien au travail de l'Organisation sur ce dossier par le versement d'une nouvelle contribution d'un million de dollars au fonds de l'OIAC pour les activités relatives à la Syrie, versée en janvier.

Le briefing organisé par le Secrétariat technique le 4 mars a une nouvelle fois souligné l'étendue du travail qu'il reste à effectuer.

Ce dossier demeure une priorité pour la France, tant que la lumière ne sera pas entièrement faite sur les contre-vérités de la Déclaration initiale syrienne comme sur les allégations d'emploi d'armes chimiques sur le territoire syrien.

Je saisis cette occasion pour remercier le Directeur général d'avoir partagé avec nous, Etats parties, les résultats de l'enquête interne qu'il a diligentée sur une éventuelle rupture de **confidentialité**. Il s'agit d'une preuve de transparence que nous saluons. Cela nous conforte d'ailleurs quant au sérieux et au professionnalisme démontrés par la Mission d'établissement des faits (*Fact finding mission*) dans ses investigations sur l'incident de Douma, qui ont permis au Directeur général de confirmer les conclusions du rapport final sur ce cas. Il nous revient dès lors de renouveler notre plein soutien à ce travail et notre totale confiance dans ses conclusions.

Bien sûr, cela ne dissuadera pas les activistes de s'en prendre à notre Organisation commune. Leur stratégie ne vise en effet pas à la manifestation de la vérité mais à l'instillation du doute, dans une lutte non pas pour établir des faits mais pour influencer les medias.

Les attaques ne feront bien sûr que redoubler au moment de la publication du **premier rapport de l'équipe d'Investigation et d'Identification** des auteurs d'emplois d'armes chimiques, dirigée par M. Santiago Oñate. Pour notre part, nous ne souhaitons pas en faire un objet de contentieux. Les conclusions techniques qu'il nous apportera seront tout simplement un élément de plus pour lutter contre les emplois d'armes chimiques, qui sont une violation de la Convention.

Monsieur le Président,

Alors que nous venons de célébrer le triste anniversaire de l'attaque chimique de Salisbury et que nous nous approchons d'autres terribles anniversaires, Khan Sheikoun, Douma, nous ne devons pas baisser la garde.

La réémergence de l'emploi d'armes chimiques, aujourd'hui une réalité, constitue une menace réelle à la sécurité de nos populations et à l'ensemble du système de sécurité collective. Elle mérite toute notre attention et nécessite de l'unité politique. Le refus de l'emploi d'armes chimiques est un principe fondamental qui doit nous unir. Je forme le vœu que cela soit de nouveau possible à l'avenir, dans l'intérêt de tous.

Monsieur le Président,

Je demande que cette déclaration soit considérée comme un document officiel de cette session du Conseil exécutif et soit publiée sur les serveurs interne et externe de l'OIAC. Je vous remercie./.